



Association loi 1901
Crèche à domicile
Spécialiste de la garde partagée
Prise en charge de l'enfant vulnérable

COURRIER JUILLET 2020 **À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE**

☞ INFORMATIONS IMPORTANTES qui vous concernent tous :

Le dispositif de chômage partiel qui s'est poursuivi au mois de juin ne sera pas reconduit en juillet.

L'association sera fermée du 10 au 23 août inclus : Il faudra donc en tenir compte notamment pour ce qui concerne les fins de contrats (voir ci-dessous).

Les **clôtures de payes** devront être effectuées **le dernier jour du mois impérativement** du fait que nous avons beaucoup de fins de contrats à traiter en débuts et fins de mois.

Il vous faudra donc nous renvoyer les calendriers horaires si possible quelques jours avant la fin du mois et impérativement le dernier jour de travail si c'est en cours de mois (donc pensez à nous les envoyer avant de partir en vacances !).

☞ MODIFICATIONS / FINS DE CONTRATS :

Pour les modifications de contrat : certains envisagent des modifications pour cet été (fins de gardes groupées...) ou pour la rentrée scolaire. Il est important de nous tenir au courant dès que possible pour que nous puissions vous transmettre l'avenant au contrat dans les meilleurs délais.

Pour les fins de contrats : il faudra nous renvoyer les fiches de renseignements dès que les dates de préavis sont confirmées et les calendriers horaires avant la date de fin de contrat pour que vous puissiez remettre tous les papiers de fin de contrat à votre salariée le dernier jour du contrat. Pour rappel : comme il n'est malheureusement pas possible de faire les déclarations PAJEMPLOI avant le 25 du mois et donc de récupérer le PAS (montant à déduire pour les salariés imposables), **nous ne pourrons vous transmettre les bulletins et les soldes de tout compte qu'à partir du 25. Nous pourrons toutefois vous transmettre le certificat de travail et l'attestation pôle emploi en date de fin de contrat.**

IMPORTANT : Merci de tenir compte des dates de fermeture de l'association en août et des dates de congés de Claudette (qui gère les gardes simples) : du 20 au 26 juillet inclus ainsi que de celles de Marie-Hélène (qui gère les gardes groupées) : du 13 au 19 juillet inclus : inutile de préciser qu'elles ne pourront s'occuper de vos dossiers pendant leurs vacances ☺ !

☞ PROGRAMME DES ATELIERS :

Depuis le 02 juin l'équipe pédagogique propose des ateliers à l'extérieur.

Ces derniers rencontrant un vif succès, nous vous proposerons à partir de la semaine du 29 juin, d'augmenter nos propositions d'accueil au lundi, mardi, jeudi et vendredi toujours en extérieur.

Vous avez dû recevoir cette semaine une e-invitation.

Au mois d'août, il n'y aura pas d'atelier. D'ici fin août-début septembre, nous vous enverrons un e-mail précisant la date de redémarrage des ateliers.

☞ LES FORMATIONS :

N'ayant pu maintenir la formation : [« s'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans » \(module I\)](#) au mois de juin, celle-ci est reporté la semaine du 12 au 16 octobre 2020. Ce module est proposé à toutes nos nouvelles recrues.

La semaine du 16 au 20 novembre nous pensons programmer le module *« les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau de l'enfant et le temps de familiarisation »* (module XI) sous réserve que toutes nos formatrices soient disponibles. Nous vous le confirmerons lors du prochain courrier mensuel.

☞ Du Côté des tout-petits :

Voici pour le mois de juillet, [une liste d'albums à destinations des tout-petits](#) découverts par les bibliothécaires de Toulouse !

☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article sur : [« Massage avec une balle, une ouverture à la détente chez le jeune enfant »](#).

☞ NOTRE ASSEMBLEE GENERALE :

Nous tenons à remercier les 3 familles qui ont pu venir à notre Assemblée Générale, un compte rendu va vous être communiqué très prochainement. Nous avons alerté nos adhérents présents des difficultés de l'association. Nous vous solliciterons pour participer à une réflexion sur l'après confinement, les bienfaits de l'accueil individuel sur cette période si fondamentale de la petite enfance. Et comment communiquer au mieux pour pérenniser cet accompagnement de l'enfant jusqu'à son entrée à l'école ?

Bien cordialement,

L'équipe de Crèche and DO